

Syngenta International SA

Media Office
CH-4002 Bâle
Suisse
Tél.: +41 61 323 2323
Fax: +41 61 323 2424

www.syngenta.com

Contacts médias:

Leandro Conti
Suisse +41 61 323 2323

Contacts analystes/investisseurs:

Jennifer Gough
Suisse +41 61 323 5059
E.-U. +1 202 737 6521



communiqué aux médias

Bâle, Suisse, le 17 février 2017

Classement du Rapport Annuel 2016 sous le « Form 20-F »

Syngenta a annoncé que le Rapport Annuel 2016 a été enregistré sous le «Form 20-F» auprès de la Commission des Titres Financiers et des Bourses aux États-Unis.

Ce document est disponible sur la page web www.syngenta.com. Des copies en papier des états financiers audités sont à la disposition des actionnaires gratuitement sur demande.

Syngenta est une entreprise leader dans le secteur de l'agriculture qui aide à améliorer la sécurité alimentaire dans le monde en permettant à des millions d'agriculteurs de faire un meilleur usage des ressources naturelles disponibles. Par nos capacités scientifiques de premier plan et nos solutions novatrices pour les cultures, nos 28 000 collaborateurs œuvrent dans plus de 90 pays pour transformer la manière de cultiver les plantes. Nous nous engageons à prévenir la dégradation des sols, améliorer la biodiversité et revitaliser les communautés rurales. Pour en savoir plus, consultez www.syngenta.com et www.goodgrowthplan.com. Suivez-nous sur Twitter® à l'adresse www.twitter.com/Syngenta

Avertissement concernant les déclarations prospectives

Ce document contient des déclarations prospectives reconnaissables par l'emploi de verbes au futur et au conditionnel, ou de termes et expressions impliquant une projection dans le futur. De telles déclarations impliquent des risques et incertitudes susceptibles de déboucher sur des résultats sensiblement différents de ceux annoncés. Pour de plus amples informations sur ces risques et incertitudes ainsi que sur d'autres facteurs de risque, nous vous invitons à consulter le dossier soumis par Syngenta à la Commission des titres et des changes des États-Unis (Securities and Exchange Commission) et accessible au public. Syngenta n'a aucune obligation de mettre à jour ses déclarations prospectives de manière à refléter les résultats réels, les changements de prévisions ou d'autres facteurs. Ce document ne constitue pas une offre de vente ou d'émission, ni une invitation à vendre ou à émettre, ni un élément d'une telle offre ou invitation, ni non plus une sollicitation d'offres d'acquisition ou de souscriptions d'actions ordinaires de Syngenta SA ou Syngenta ADS, pas plus qu'il ne doit servir de fondement ou être considéré comme probant dans le cadre de quelconques contrats à cet effet.